HAL open science

Repères démographiques

Sandra Brée

▶ To cite this version:

Sandra Brée. Repères démographiques. Christine Bard. Parisiennes Citoyennes, Engagements pour l'émancipation des femmes 1789-2000, Paris Musées, pp.418-423, 2022. halshs-03798789

HAL Id: halshs-03798789

https://shs.hal.science/halshs-03798789

Submitted on 5 Oct 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

REPÈRES DÉMOGRAPHIQUES

par Sandra Brée

Pour citer cet article :

Brée Sandra, « Repères démographiques » in Bard Christine, *Parisiennes Citoyennes, Engagements pour l'émancipation des femmes 1789-2000*, Paris, Paris Musées, Musée Carnavalet – Histoire de Paris, 2022, pp. 418-423.

Repères démographiques sur la population parisiennes (1789-2000)

1. La taille de la population parisienne
2. Naissances à Paris, dans et hors mariage
3. Mariages à Paris, « mariages à la parisienne »
4. Les divorces à Paris
5. Parisiennes et Parisiens de Paris et d'ailleurs
6. Mourir à Paris

La taille de la population parisienne

À la fin du XVIIIe siècle, Paris compte environ 550 000 habitant·es. Au cours du XIXe siècle, sa population augmente considérablement et atteint le million de personnes dès les années 1840 (figure 1). L'annexion de 1860, faisant passer le nombre d'arrondissements de douze à vingt, apporte à Paris près de 500 000 âmes. La population est de 2 millions à la fin des années 1870 et atteint son maximum historique pendant l'entre-deux-guerres. Malgré cette croissance continue, l'évolution démographique diffère selon les quartiers et, pendant les travaux haussmanniens, comme entre les deux guerres, le centre se dépeuple au profit des arrondissements périphériques et de la banlieue qui se densifie rapidement.

À l'exception d'une période allant de 1836 à 1872 (pendant laquelle les migrations sont souvent temporaires et masculines), les femmes sont toujours plus nombreuses que les hommes à Paris. Elles sont particulièrement nombreuses pendant l'entre-deux-guerres et jusqu'en 1954. La distribution genrée est alors très inégale dans la ville : les femmes sont beaucoup plus nombreuses dans les arrondissements les plus riches, où la domesticité féminine est élevée.

Après la Seconde Guerre mondiale, la population ne retrouve son niveau antérieur au conflit qu'en 1954. Une forte décroissance des quartiers centraux se manifeste à nouveau dès la fin des années 1950, sans être compensée par le peuplement des arrondissements périphériques. La ville se vide au profit de sa banlieue. Elle atteint, en 1982, son niveau de peuplement d'un siècle auparavant et reste depuis à des niveaux assez constants, malgré une légère augmentation au recensement de 2006, déjà suivie d'une diminution dans les années 2010.

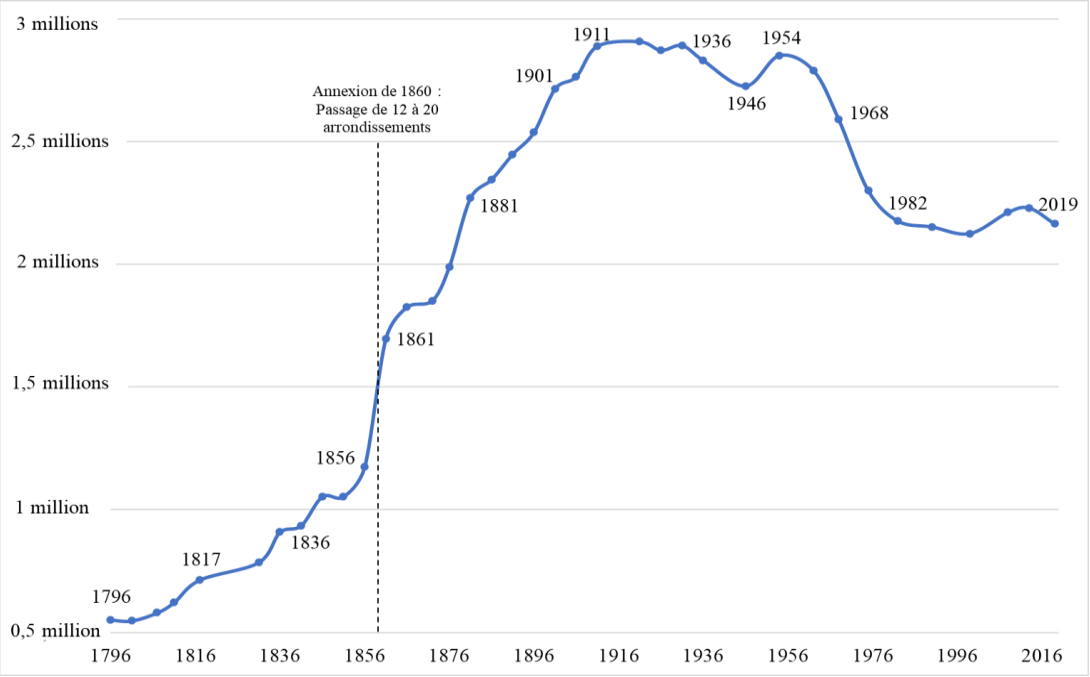

Figure 1. Évolution de la population parisienne de 1796 à 2016

Naissances à Paris, dans et hors mariage

Dans une France connue pour être le pays précurseur de la limitation des naissances en Europe et dans le monde, Paris a des niveaux de fécondité plus bas que la moyenne nationale. Dès 1817, les Parisiennes n'ont déjà plus que 3,5 enfants en moyenne et seulement 2,1 en 1901. C'est toujours le cas au cours du XXe siècle et, aujourd'hui encore, la fécondité des Parisiennes est inférieure à celle de la moyenne des Françaises (1,49 enfants par femme à Paris contre 1,79 en France).

Si la fécondité générale parisienne est déjà très inférieure à la moyenne nationale, l'écart s'accentue davantage lorsque l'on ne considère que la fécondité des couples mariés. En effet, la part de naissances hors mariage est très importante à Paris (figure 2) : plus d'un tiers des enfants naît hors mariage au début du XIXe siècle, contre 5 % en France. Cette proportion baisse jusque dans les années 1870 puis stagne autour de 26 à 27 % de naissances illégitimes jusqu'à la veille de la Première Guerre mondiale. Le nombre important de naissances hors mariage s'explique par le nombre de femmes seules, souvent appelées « filles-mères », particulièrement élevé parmi les domestiques ou les jeunes ouvrières, mais aussi par l'importance du concubinage. Les naissances nombreuses issues des couples concubins expliquent la proportion importante d'enfants nés hors mariage mais reconnus ou légitimés par la suite.

L'illégitimité atteint son minimum historique (13,5 %) à Paris en 1968 puis augmente très rapidement à partir des années 1970 comme cela a pu être observé ailleurs en France et en Europe. À la fin des années 1990, le niveau d'illégitimité parisien atteint à peine celui du début du XIXe siècle. Par ailleurs, pour la première fois, il est inférieur au niveau national.

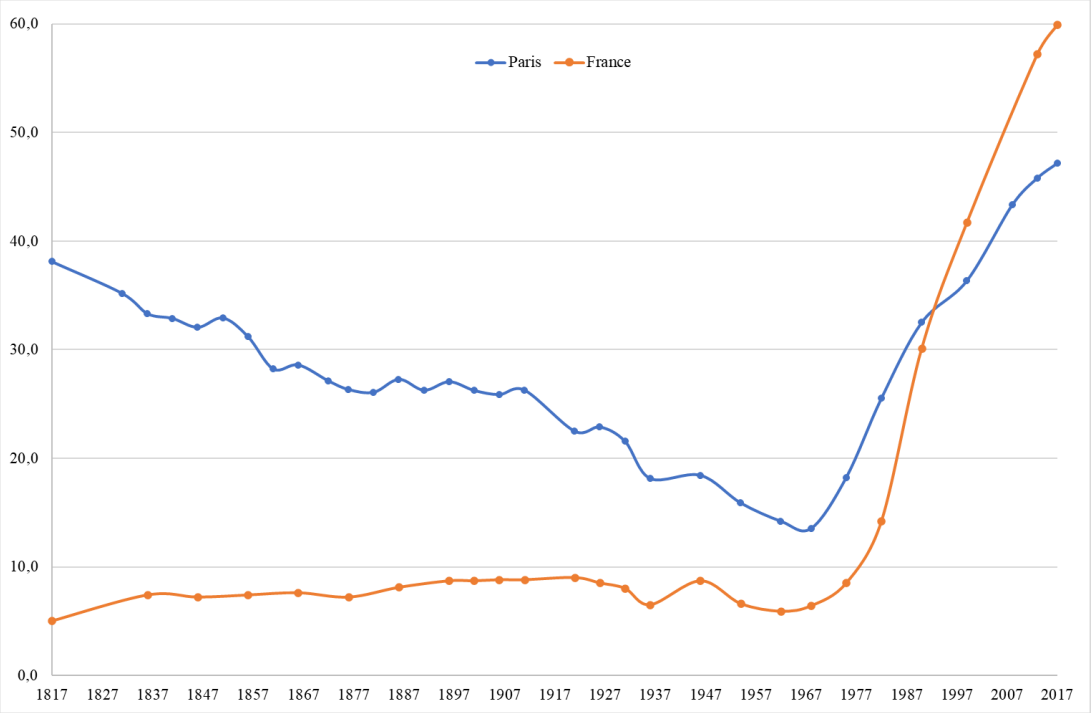

Figure 2. Les naissances illégitimes à Paris et en France, 1817-2017.

Mariages parisiens, mariages « à la parisienne »

Au XIXe siècle, les niveaux de nuptialité parisiens sont un peu inférieurs aux niveaux nationaux si l'on prend en compte la structure de la population parisienne. Mais, comme l'explique bien Louis Adolphe Bertillon en 1880, « il y a à Paris deux degrés d'association des sexes : celle qui est contractée publiquement, et celle qu'on peut appeler association libre, sorte de concubinat régulier qui s'est spontanément constitué pour échapper aux formalités, aux exigences, et aussi aux conséquences de l'association légale ». Le concubinage est tellement fréquent à Paris qu'on le nomme alors « mariage à la parisienne » et, jusqu'en 1860, alors que Paris ne compte encore que douze arrondissements, « être marié à la mairie du 13e » signifiait vivre en concubinage. Pendant l'entre-deux-guerres, le concubinage est encore important : parmi les individus qui vivent en couple, 7,5 % sont des couples concubins.

Ces proportions varient beaucoup d'un quartier à l'autre : c'est dans les quartiers populaires périphériques de l'est de la ville que le concubinage est le plus fréquent, alors qu'il est bien moins fréquent dans les quartiers aisés de l'ouest. Mais c'est également le cas du mariage. Ainsi, les couples des milieux populaires forment plus souvent des couples non mariés, mais c'est aussi dans ces milieux que les mariages sont les plus fréquents.

Aujourd'hui, Paris fait partie des départements où les mariages sont les plus fréquents, mais c'est en grande partie lié au fait que les divorces le sont également : on se remarie davantage. Enfin c'est à Paris que les mariages de personnes de même sexe sont les plus fréquents depuis qu'ils ont été autorisés en 2013.

Les divorces à Paris

Depuis la première loi autorisant le divorce, en 1792, c'est à Paris que le nombre de personnes divorcées est le plus important : plus de la moitié des divorces du pays sont prononcés à Paris entre la période révolutionnaire et l'Empire. Le divorce est aboli en 1816 mais les séparations de corps sont toujours plus nombreuses à Paris et dans le département de la Seine qu'ailleurs en France. Avec la réinstauration du divorce en 1884 (loi Naquet), le nombre de divorces est de nouveau bien plus élevé à Paris (et, dans une moindre mesure, dans le reste de la population urbaine) que dans le reste de la France.

Les données détaillées de la Troisième République montrent qu'en plus d'avoir des niveaux de divortialité supérieur au reste de la population, la population parisienne divorce plus tôt (durées de mariage plus courtes) et se remarie davantage (les hommes comme les femmes ; contrairement au reste du pays, où les hommes divorcés se remarient davantage que femmes), ce qui indique sans doute une meilleure acceptation du divorce et des personnes divorcées. Comme dans le reste de la France, et même un peu plus souvent, ce sont les femmes qui demandent le plus souvent le divorce à Paris.

Durant tout le XXe siècle, le nombre de divorces pour 100 mariages reste plus élevé à Paris qu'en France et suit la même évolution. Au début du XXIe siècle, le taux de divortialité est toujours le plus élevé de France.

Parisien·nes de Paris et d'ailleurs

Depuis la fin du XVIIIe siècle, les individus qui ne sont pas nés à Paris contribuent pour beaucoup à l'accroissement de la population parisienne. En effet, depuis le début du XIXe siècle, la majorité des habitant habitants de la capitale n'y est pas née : les estimations montrent que 60 % des Parisiennes et Parisiens ont vu le jour en dehors de la ville entre 1820 et 1850. À partir de 1860, seul un tiers de la population de Paris y est né. Dans le détail, en 1881, 32 % des Parisiennes et Parisiens ont vu le jour à Paris, 4 % dans sa banlieue, 56 % en province et 7 % à l'étranger.

Ces chiffres sont toujours valables dans l'entre-deux-guerres, même si la part de la province diminue un peu (52 %) au profit de l'étranger (9 %). La ville de Paris compte alors nombre d'habitantes et habitants originaires d'Auvergne, de Bretagne et de Bourgogne, comme l'illustre l'Almanach Hachette en 1932. Du côté des personnes d'origine étrangère, le plus grand nombre vient d'Italie (plus de 53 000), puis de Russie (plus de 35 000), de Belgique et de Pologne (plus de 30 000). Aujourd'hui, les Parisiennes et Parisiens ayant vu le jour dans la capitale ne représentent que 22 % de la population de la ville.

Mourir à Paris

Au XIXe siècle, l'espérance de vie des Parisiennes et Parisiens est très inférieure à celle de la population française, de 10 ans avant 1860, de 6 ans en moyenne à la fin du siècle. Comme habituellement observé, les hommes ont une mortalité plus élevée que les femmes. Mais celles-ci ont des causes de décès particulières, liées notamment aux conditions de l'accouchement. Dans les années 1860, 6 femmes meurent de fièvre puerpérale pour 1 000 naissances à Paris. Grâce aux progrès de l'hygiène et de la médecine, ce chiffre est réduit à 2 ‰ en 1900 et à 0,2 ‰ à la veille de la Seconde Guerre mondiale (respectivement 3 et 1,3 ‰, si l'on prend en compte toutes les affections liées à la grossesse et à l'accouchement).

Au XIXe siècle, la mortalité infantile est également très forte à Paris ; d'autant plus qu'aux jeunes enfants qui décèdent dans la capitale, il faut ajouter les nombreux décès des « Petits Paris » envoyés en nourrice et inscrits sur les registres des communes d'accueil.

La surmortalité parisienne persiste jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. Dans la deuxième moitié du XXe siècle, l'espérance de vie à Paris passe au-dessus de la moyenne nationale. De nos jours, elle fait partie des plus élevées du pays, ce qui s'explique bien par la structure socioéconomique de sa population.